

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1^{er} MARS

GARE AU PRÉSIDENT

Nous avons enfin ce cabinet si longtemps attendu.

Plusieurs y entrent que cet excès d'honneur doit surprendre ; plusieurs en sortent, que cet excès d'indignité doit irriter. D'autres y restent, en compagnie de collègues dont, il y a quelques jours, ils déclaraient ne pouvoir accepter la responsabilité des idées et le voisinage des personnes.

La combinaison est un peu compliquée et ses éléments risquent de s'altérer avant même d'avoir subi l'épreuve des discussions parlementaires ; pour l'instant il est soumis aux appréciations de couloirs et aux commentaires des journaux.

Couloirs et journaux sont fort animés. On est satisfait que la crise soit terminée, on l'est moins de la façon dont elle a été conduite et résolue.

La déclaration ministérielle pourra donner quelque satisfaction aux radicaux, en leur prouvant que le ministère Loubet dont le nom, d'après l'*Estafette*, signifie : Laïcisation, est résolu à ne faire aucune concession aux catholiques et à poursuivre la politique d'hostilité à l'Église.

Ils n'en sont pas moins fort émus d'avoir été systématiquement écartés des conseils de l'Élysée ; puisque c'est le programme des Goblet et des Brisson que les Loubet et les Ribot vont appliquer, ils sont justement irrités et vexés qu'on n'attache aucune importance à leur nombre et à leurs avis.

Ils ont la rancune tenace et c'est à la vigueur de leurs coups que l'on pourra juger la vivacité de leur dépit.

M. Carnot a manqué à leur égard de cor-

rection ; MM. Brisson et Goblet, gens solennels et gourmés, pardonneraient plus volontiers au Président de la République de les combattre que de les dédaigner.

On n'a pas daigné se souvenir de leur existence et l'on a jugé qu'il était inutile même de les appeler en consultation.

Ils sont blessés dans leur vanité encore plus peut-être que dans leur ambition.

Cela ne se pardonne guère.

M. Constans a d'autres motifs de ressentiment.

Lui, si on ne l'a pas appelé, ce n'est pas qu'on le dédaignât, c'est qu'on le craignait.

Il peut se trouver flatté que tout l'effort ait porté contre sa personnalité et qu'il ait fallu dix jours pour constituer un cabinet dont il voulait être et dont on ne voulait pas qu'il fût.

Le voilà traité comme il traita Boulanger ; les événements ont parfois des ironies.

Il devenait absorbant et compromettant ; s'il a une nuit historique dans son passé, on n'en a pas encore révélé les détails, aussi ne parlait-on pas encore de le traduire devant la Haute Cour de justice.

Mais il fera bien de veiller et de se surveiller ; les lois, les justes et inflexibles lois plantent et il s'est chargé lui-même d'apprendre à ses anciens complices, aujourd'hui ses persécuteurs, par quels procédés et quels trucs on les abat sur les têtes trop empanachées et les personnages trop encombrants.

Mais Constans n'est pas un exubérant, c'est un concentré ; il n'est plus en place, mais il reste sur place, il ne se gaspillera pas en stériles manifestations et, ayant une revanche à prendre, il va songer en son gîte et on ne le reverra que le jour où il sentira que l'instant de la vengeance étant arrivé, l'instant est venu de frapper fort et droit.

M. Carnot sort, d'ailleurs, de cette période agitée, fort diminué et amoindri.

Il a pu fermer la crise ministérielle, mais il a ouvert la crise présidentielle.

Il y a laissé un peu de son prestige, il risque d'y perdre son pouvoir.

La constitution le présume encore pour trois ans ; mais, comme disait M. Floquet, c'est un « manteau troué » ; quand l'étoffe est déchirée, il suffit d'un coup de vent pour emporter les morceaux.

Il vente beaucoup, monsieur le Président, et par ces temps de giboulées, craignez d'être dépouillé ; il ne fait pas beau dehors, et étant sorti, à ce qu'on prétend, de vos attributions, il y a des coins de rues où l'on vous épie et des coins de terre où l'on creuse déjà votre fosse.

CHARLES DUPUY.

INFORMATIONS

Les nouveaux ministres ont pris possession de leurs ministères respectifs, dimanche matin. MM. Loubet, Godefroy Cavaignac, Ricard et Vielle sont dès maintenant installés.

M. Loubet a fait choix de M. Reynaud, chef du premier bureau à la direction de l'administration pénitentiaire, pour remplacer M. Demagny dans les fonctions de directeur du cabinet du ministre de l'intérieur.

M. Etienne maintient sa démission.

M. Constans s'est rendu hier à onze heures à l'Élysée, pour rendre compte, suivant l'usage, au Président de la République de l'emploi des fonds affectés aux dépenses secrètes de la sûreté générale.

A LA CHAMBRE

Dans les couloirs on se montre très réservé sur l'accueil à faire au nouveau ministère.

Aux questions que nous posons aux différents députés de toutes les nuances, ils nous répondent que le cabinet Loubet, dans les con-

ditions où il se présente, n'a aucune signification.

On attend pour porter un jugement plus précis la déclaration qu'il adressera jeudi au Parlement.

Si, comme on le prévoit, cette déclaration se borne à des généralités, il est certain qu'une interpellation mettra le gouvernement en demeure de s'expliquer sur certains points, notamment en ce qui concerne la question religieuse.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier soir à 4 h. 15, sous la présidence de M. Loubet, au ministère de l'intérieur.

La séance a été consacrée à la discussion de la déclaration ministérielle qui a dû être communiquée ce matin, à neuf heures, à M. Carnot.

L'ÂGE DE NOS MINISTRES

Le ministre de la guerre est le doyen du nouveau cabinet, et le ministre de la marine en est le Benjamin. M. de Freycinet a soixante-quatre ans, tandis que M. Cavaignac n'a que trente-neuf ans. On ne peut pas dire que le cabinet Loubet soit une collection de vieilles barbes, attendu que l'âge moyen de ses membres est inférieur à cinquante ans.

Cinquante ans ! c'est la jeunesse pour un ministre.

Deux, parmi les nouvelles Excellences, ont tout juste cet âge ; quatre ont dépassé la cinquantaine et quatre ne l'ont pas encore atteinte. Le vice-doyen, M. Loubet, a cinquante-quatre ans, et M. Bourgeois a quarante et un ans.

Du reste, voici l'année de la naissance de chacun des membres du ministère Loubet :

M. de Freycinet est né dans l'Ariège, en 1828 ; M. Loubet, dans la Drôme, en 1838 ; M. Ricard est né à Caen, en 1839 ; M. Jules Roche, dans l'Ardèche, en 1841 ; M. Ribot, dans le Pas-de-Calais, en février 1842 ; M.

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

XXIII

Ce n'était pas la diligence : c'est le docteur. Décidément il y a du mieux, mais beaucoup de mieux. L'état local est excellent, l'état général progresse ; tout en notant le pouls, le docteur n'a plus de : « Hum ! » ni de « Diab ! » Et Jean, qui le regardait d'un œil lucide, a paru vouloir l'interroger.

Elle a beaucoup ému Jean, la conversation de tout à l'heure ! Après la prostration des trois premiers jours, ces interminables minutes pendant lesquelles il ne pensait à rien, qu'à remuer le moins possible pour ne pas avoir mal, la tête et le cœur ont repris vie, avec le sang plus vif et les muscles reposés. Jean s'est distinctement rappelé, il s'est rappelé avec honte la scène de la fête, le tir, le pistolet levé sur Jacques : juste à cet instant, le musicien était tout près, en train de lui apporter la tasse

fumante ; et le blessé n'a pas osé regarder le musicien. Sans ce pistolet braqué, peut-être bien que, malgré les soins de chaque heure, cette bonne voix et ce regard franc, Jean haïrait Jacques. Mais aux âmes droites les scrupules hauts ; personne n'a remarqué cette folie d'un d'un instant, cette moitié de meurtre : Jean se rappelle et c'est assez. Une fois, pressé par le souvenir odieux, il a voulu tout dire ; cela lui pesait trop sur le cœur ! Il a eu de la peine à mentir, ce matin ; quand il parlait du vin cuit, du soleil, de ces balvernes, peu s'en est fallu qu'il n'eût crié la vérité toute saignante. Et maintenant, pris comme il l'est dans ce multiple réseau de douleur, de jalousie, de haine, de honte, de reconnaissance, Jean ne sait plus qu'une chose, n'a qu'un désir précis par dessus tout ce trouble : il voudrait bien s'en aller.

Justement le marchand de moutons, — qui erre toute la journée, a suivi, presque en se cachant, la voiture du docteur. A voir l'air malheureux du pauvre homme, dont la face rougeaude est maintenant cirreuse, on l'a laissé entrer ; il est là, près du lit, et a tressailli de joie en écoutant la prière de Jean.

Le docteur hésite. Mais Jean insiste, presse, promet ; le marchand de moutons supplie du

regard. Avec un bon brancard, un matelas, tout ira bien. Le soleil est voilé, il ne fait ni chaud ni froid ; et Jean a dit, en plaisantant, que ces vingt minutes au grand air allaient lui rendre des couleurs. Il a tant et si bien prêché, des yeux, de la voix, — que, le marchand de moutons tenant les pieds du brancard, Jacques soutenant la tête, le docteur suivant à six pas, on est en route.

Heureusement la classe est ouverte : ce que les gamins se presseraient ! A peine rencontre-t-on deux ou trois faucheurs, monsieur le curé qui s'étonne, une petite fille qui s'enfuit à toutes jambes, par peur du sang. L'air fatigué un peu le blessé, qui ne dit rien.

Tout à coup, comme on passe devant une grille, une tête blonde s'y montre ; la tête blonde regarde un peu le blessé, beaucoup l'un des porteurs ; elle se penche encore pour le regarder plus longtemps. Seulement, quand, par l'étroit chemin raviné, le docteur s'approche de la civière, son malade est blanc comme cierge, les yeux perdus, évanoui. Une fois remis, il ne reste lucide qu'un instant ; à peine couché, il a battu la campagne ; et comme tous l'entouraient, le docteur maudissant son imprudence, le père pleurant à plein foulard, Jac-

ques l'a entendu murmurer à trois reprises : « Suzanne... »

Et maintenant, du bien portant et du blessé, le blessé n'est pas le plus malheureux.

XXIV

Jacques le comprend maintenant, ce qu'entendait maman Heurlin en le poussant auprès du malade ! « Parle-lui... Demande-lui pour-quoi... » Jacques aurait dû le demander ce matin : fait plus tôt, le sacrifice lui aurait été moins dur à faire ; il n'aurait pas revu Suzanne, tout à l'heure. Et, en poussant la porte de la boutique, Jacques en veut presque à maman Heurlin d'avoir eu trop longtemps pitié.

Quand elle l'a vu entrer, la figure si étrangement contractée, maman Heurlin a deviné de suite. Elle n'a rien dit, a baissé la tête, s'est mise à feuilleter, avec une attention extraordinaire, le grand carton aux timbres. Elle touche les petits carrés bleus, les retouche, tourne encore un feuillet... Et, dans son bouleversement, maman Heurlin sent quelque chose comme du bonheur, une demi-joie, un allègement qui l'étonne ; ce n'est plus cette attente de la douleur, cette sorte de prison préventive, cette veille du supplice : la torture vraie est

Rouvier, dans les Bouches-du-Rhône, en avril 1842; M. Viette est né dans le Doubs, en 1843; M. Develle est né à Bar-le-Duc, en 1846; M. Bourgeois est né à Paris, en 1851; M. Cavaignac, à Paris, en 1853.

Les deux ministres qui avaient fait le projet de loi contre la liberté d'association, M. Constans et M. Fallières, sont exclus du nouveau ministère.

M. Viette, qui venait à peine d'être élu vice-président de la Chambre, se retrouve dans le nouveau Cabinet avec M. Cavaignac qui fut son concurrent à la vice-présidence.

ÉLECTIONS AUX CONSEILS GÉNÉRAUX

Dans la Vendée, canton de Beauvoir-sur-Mer (Vendée), M. Le Cler, conservateur, a été élu conseiller général par 1,129 voix contre 762 données à M. Duplex.

Dans le canton d'Ardente (Indre), M. de Fougères, conservateur, a été élu par 1,407 voix contre 1,068 données à M. Touzet, candidat républicain.

M^r d'Hulst, ne pouvant retourner en Bretagne avant l'élection, adresse aux électeurs des trois cantons qu'il n'a pu visiter une lettre dans laquelle il annonce qu'il remet sa visite au beau temps; il les invite à voter, le 6 mars, pour Dieu, pour la liberté des consciences, pour la cause de la religion et l'éducation chrétienne.

LES TROUBLES DE BERLIN

Nous avons donné les détails des premières journées de l'émeute berlinoise. C'étaient tout bonnement des désordres provoqués par une multitude affamée et exaspérée de ne pouvoir trouver du travail.

Mais les désordres dans les rues dégénérent en une véritable émeute. On ne se borna plus à piller des magasins, qui sont d'ailleurs défendus par la police et la force armée, — mais on alla plus loin. Les manifestants ont sifflé l'Empereur qui revenait à cheval d'une promenade.

La gravité de ce fait est évidente. C'est une tempête populaire déchaînée contre le pouvoir impérial. Ce n'est plus le cri de misère d'ouvriers sans travail, mais un commencement d'insurrection dans les rues qui ne présage rien de bon pour l'empire allemand.

Comme nous l'avons dit, le socialisme y est pour quelque chose, mais il n'est pas la principale cause de l'émeute. Il n'est que l'auxiliaire, la cause principale c'est la misère, et la cause déterminante de la misère, et parlant du déchaînement des passions socialistes, c'est la mauvaise politique, c'est-à-dire les armements excessifs qui ont produit une stagnation

arrivée, à présent, — et c'est moins affreux que les revirements de la crainte.

Tout d'abord, devant maman Heurlin muette, en train de compter machinalement les timbres à un sou, Jacques n'a pas dit un mot. Le vieux cantonnier est là, qui ne se décide pas à quitter la boutique: il frotte des allumettes, tend son brûle-gueule au jet de flamme; chaque allumette rate, et le silence se prolonge, se prolonge...

« Eh bien! dit enfin le cantonnier, — et votre malade? »

Jacques, alors, raconte l'histoire. Tout en se tournant vers lui, ce n'est pas au cantonnier que Jacques parle; et chaque phrase, chaque mot, en remuant profond le cœur de maman Heurlin, lui enlève un peu de son angoisse. Elle aurait cru que c'était plus horrible que ça, le commencement d'une conversation pareille!

« Il était mieux, le pauvre diable... Il a voulu partir... Nous l'avons emmené sur une civière... Mais le grand air, la faiblesse, les cahots dans le chemin! Il s'est évanoui, tout simplement... Ça ne sera rien; mais nous avons fait une fameuse sottise... Pauvre garçon! »

Et, en mêlant les timbres de quittance aux

dans les affaires, des crises financières et industrielles.

Voilà la seule cause des émeutes de Berlin.

Et à présent que fera-t-on à Berlin? Recourra-t-on à l'état de siège et à la suspension des libertés constitutionnelles apparentes dont jouissent les Prussiens? Ce serait dangereux.

Si Guillaume I^{er} n'a pas osé mettre la main sur les libertés constitutionnelles, bien qu'il en ait eu plusieurs fois l'envie, que pourrait faire Guillaume II privé de l'aurole de son aïeul?

Ira-t-il risquer sa couronne impériale en mitraillant la population de sa capitale? Nous ne le croyons pas.

Mais alors que devient donc cet optimisme de l'empereur qui parlait l'autre semaine encore de son droit divin et de sa ferme conviction qu'un avenir des plus brillants attendait l'empire?

Malheureusement tous les *via desiderata* de Guillaume II sont restés sans réalisation. Il a espéré, Dieu sait, quelle grandeur, et il voit actuellement son empire au bord d'un précipice social.

Ça arrive toujours à ceux qui sèment le vent; — ils finissent toujours par récolter la tempête.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

L'œuvre posthume d'Hippolyte Lucas

Portraits et Souvenirs littéraires (PLON); *Heures d'amour et Poésies inédites* (Marpon et Flammarion).

La devise antique ainsi modifiée: *Vir probus scribendi et canendi peritus* pourrait s'appliquer au regrettable Hippolyte Lucas. Car ce fut durant sa vie un homme de bien dans toute l'acception du mot, un écrivain multiple ayant déployé du talent dans tous les genres, critique impartial et sagace, historien littéraire érudit, conteur délicat, auteur dramatique ingénieux et parfois éloquent, poète remarquable par l'émotion et le naturel unis à la pureté de la forme. C'est aujourd'hui comme poète et narrateur que la piété d'un fils digne de lui, M. Léo Lucas, fait reparaitre notre vieil ami dans tout le lustre de son talent.

Les *Portraits et Souvenirs littéraires* sont un livre à consulter pour le futur historien de la génération romantique. Ils nous reportent à cette belle époque qui n'a pas eu son égale et qui ne connaissait point les forfanteries des bruyants naturalistes, la jactance du dilettantisme, les insanités pires encore des symbolistes et des décadents. Heureuse époque où le génie abondait chez les chefs, où les disciples et les émules de ces chefs avaient du talent sans exorbitant orgueil. Voulez-vous savoir ce que déroulent ces portraits, tracés de la plus fine plume? C'est d'abord une suite de lettres de Châteaubriand, ce sont des souvenirs de Mademoiselle Mars très neufs et très piquants, des notices sur le pauvre Gérard de Nerval, Charles

cartes postales, maman Heurlin se figure toute la scène, tout le drame muet; maman Heurlin n'a pas besoin de demander quelle route on avait prise: la grille, la tête blonde, le sourire, tout cela lui danse devant les yeux; et le cantonnier a dit: « Bonjour! » le cantonnier a quitté la boutique, maman Heurlin ne s'en est même pas aperçue.

« Tu le savais, maman? Tu le savais... Ah! pourquoi ne m'as-tu rien dit plus tôt? »

Oh! oui, pourquoi ne lui a-t-elle rien dit! Toute sa demi-joie est tombée; maman Heurlin s'accuse plus fort, maman Heurlin se ferait du mal. Elle a laissé tomber le carton aux timbres, elle a levé sur Jacques ses yeux éteints où montent des larmes, elle a pris le garçon par les épaules; je crois bien qu'elle lui a murmuré: « Pardon! »

Elle s'attendait à une explosion de désespoir, à des colères, à des plaintes; et voilà que, pendant des minutes, des minutes, Jacques répète seulement, d'une voix toute brisée, toujours la même: « Pauvre maman, va! Pauvre maman! »

S'il parlait, s'il se fâchait, on pourrait lui causer raison; s'il pleurait, on pourrait le consoler: ces grands garçons, ces hommes, ça se

Lassailly, l'auteur des *Roueries de Trialph*, un bohème romanesque, Chaudesaigues, le critique à la mode d'une saison, un Victor Hugo à Guernesey du plus vif intérêt, continué par un épisode du siège et couronné par des lettres intéressantes du Maître, un commentaire sur la fameuse « Canne de Balzac », des documents sur Rossini, sur Manin, trois portraits de poètes, Auguste Brizeux, Elisa Mercœur, Boulay Paty, ce Pétrarque français injustement oublié, des chapitres encore curieux sur l'original Vivier et le sympathique empereur Don Pedro. Ce volume se termine sur le merveilleux discours d'Edmond About aux funérailles d'Hippolyte Lucas et s'achève par un bouquet de lettres dues à nos plus grands écrivains qui furent les amis du brillant et modeste interprète d'Euripide et de Calderon.

Mais, si nourri que puisse être ce volume de faits instructifs rapportés en bon style, nous lui préférons une œuvre personnelle d'Hippolyte Lucas. Cette œuvre c'est aujourd'hui le recueil de ses *Heures d'amour* et de *Poésies inédites* précédées par une exquise préface de Jules Simon et une notice plus longue sur l'existence exemplaire du poète. Les *Heures d'amour* ont eu leur moment de célébrité, leur succès est attesté par plusieurs éditions. C'est de la vraie poésie amoureuse, telle qu'on la faisait autrefois, fervente et chaste. Sainte-Beuve avait raison d'y reconnaître « une âme de poète et d'amant » et d'y signaler une simplicité pleine de naturel qu'il préférerait à l'affectation de force. Cette affectation n'est pas trop le défaut des poètes nouveaux. Cependant c'est un défaut comme toutes les affectations et Lucas en était exempt.

Peut-être tombait-il quelquefois dans le défaut contraire et décelait quelque mollesse intermittente dans le rythme. Pourtant chez lui la forme était la plupart du temps irréprochable.

A la vérité du sentiment s'allie presque toujours la grâce facile et correcte du style. Dans le livre premier des *Heures d'amour*, le *Rossignol*, *J'aurais voulu la voir*, *L'amour prisonnier*, *La forêt*, *Ses pas sur la grève*, dans le livre deuxième *Invocation à la nuit*, *Printemps*, *Statue*, *Le Triton*, *Versailles*, *Rendez-Vous*, *Aubade*, *La Lampe*, dans le livre troisième *Élégie*, *Le bois coupé*, *Votre nom*, *L'oiseau et les larmes*, *Pleurs d'amour* sont autant de pièces également dignes d'être inscrites dans une Anthologie.

Je choisis au hasard dans cet écrivain :

SONNET

J'aurais aimé Mignon que Goethe a célébrée,
Fille de baveleur, au corps svelte et pliant,
Dont la voix est si pure en chantant la contrée
Où fleurit l'oranger sous un ciel si riant;

Clémentine cherchant sa raison égarée,
Béatrice, ange pur que Dante allait prier,
Mais surtout Ophélie en un fleuve attirée,
Comme un saule pleureur près du bord se noyant.

Enfin, pour dire mieux, je déteste les femmes
Aux regards assurés, aux orgueilleuses âmes,
Roses de trop d'éclat éblouissant nos yeux.

laisse bercer encore sur des genoux de mère, bercer comme les tout petits! Mais, regardez-le, vous, les pauvres yeux fanés. Si les larmes ne vous aveuglaient pas, vous ne reconnaîtrez plus le Jacques nerveux, le Jacques faible, irrité, qui vint jadis à Chérisy. On dirait qu'il a dix ans de plus; sa face est résolue, ses yeux sombres sont décidés; seulement, si vous interrogez ce silence, si vous vous demandiez ce qu'il y a sous ce calme, vous comprendriez bien que Jacques va partir.

(A suivre.)

En police correctionnelle :

— Il y a longtemps que vous êtes compromis dans des affaires véreuses... Au commencement de l'année, la police a fait une descente chez vous.

— Une descente chez moi, mon président?... En voilà une calomnie, je demeure au sixième étage!...

Au cabaret :

— Allons, mon vieux, encore une chopine.
— Merci! quand j'ai trop bu je ne peux pas travailler; alors j'aime mieux laisser cela de côté.

— Quoi? la boisson?

— Non, le travail.

Mais j'aime les beautés aux paupières baissées,
Fleurs pareilles à toi, sur leur lige affaissées,
Dont le parfum est près de s'élever aux cieus.

L'OISEAU ET LES LARMES

Je versais au bord d'un humble ruisseau
Des pleurs abondants qui grossissaient l'eau,
Regrettant encor d'invidieux charmes.
Un oiseau survint: il but de mes larmes,
Le pauvre; surpris de leur goût amer,
Dit en s'envolant: « Il faut que la mer
Se soit infiltrée en ces sources pures.
Oh! non, m'écriai-je, oiseau qui murmures,
Qui crois tout changé dans ce doux séjour;
Ce n'est pas la mer, hélas! c'est l'amour! »

Les dernières poésies, d'un sentiment plus austère, d'un art plus mûri, font aussi grand honneur à ce poète de vrai talent. Nous citerons *Le Cimetière des Marins*, *Ploermel la Tour*, *La Vengeance des arbres*, *La Fuite de la Jeunesse*, *la Ronde des années*, *Le Passage des heures*, *Mon âme*, *Ma Retraite*, qui se disputent nos suffrages. C'est l'éloge philosophique dans ce qu'elle a de plus gracieusement attendrie, concentrée souvent avec habileté dans un cadre précis, intermédiaire entre l'épigramme des poètes de la Restauration et celle de Sully Prudhomme.

LA FUITE DE LA JEUNESSE

Oui! je me sens vieillir, ma démarche est plus lente,
Et ce n'est plus à moi de vous vaincre, Atalante,
Dans les jeux au rapide essor.

Lorsque pour la moisson s'aiguise la faucille,
Non! ce n'est plus à moi de vous suivre, Camille,
Sur les bleds, sans courber leur or.

Oui! je me sens vieillir, un voile est sur ma vue,
Ces bois n'ont plus pour moi de rencontre imprévue,
A la clarté des belles nuits,
Mon regard indiscret n'aperçoit plus les fées,
Dansant sur les gazons, de blanches fleurs coiffées,
Ou se peignant au bord des puits.

Oui! je me sens vieillir, mon bras perd de sa force;
Chénes, je ne fends plus votre rugueuse écorce
Pour ravir le miel que j'aimais.
Mon sang s'est atténi, ma joue est moins vermeille.
Atalante et Camille, et la fée et l'abeille
Ne me craignent plus désormais.

En résumé, Hippolyte Lucas fut un modeste et un sage, et les modestes et les sages obtiennent plutôt la réputation que la renommée. Cependant que de vers ambitieux ne donnerions-nous pas pour ces recueils! Après cette publication, pour tous les lettrés de bonne foi, Hippolyte Lucas doit avoir sa place, une place distincte et fixe parmi les maîtres de l'épigramme au dix-neuvième siècle. Il a fait, selon le mot d'Alfred de Musset, ce qui dure toujours, c'est-à-dire des perles avec des larmes.

EMMANUEL DES ESSARTS.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

MÉDAILLES D'HONNEUR

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes aux personnes du département de Maine-et-Loire ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement, et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de janvier.

M. A. 2^e classe. — Prudhommeau (Edouard), sous-lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers; Saumur, 5 décembre 1891: a couru de sérieux dangers en procédant au sauvetage d'une femme ensevelie sous un éboulement.

M. A. 2^e classe. — Vayssié (Joachim), commis principal des contributions indirectes; les Rosiers, 41 juin 1891 (déjà titulaire d'une mention honorable): s'est distingué de nouveau dans plusieurs circonstances, et notamment en arrêtant un cheval emporté attelé à une voiture.

Mention honorable. — Bédouet (Olivier-Auguste), passeur; Briollay, 19 septembre 1891: sauvetage d'une jeune fille sur le point de se noyer.

AGRESSION CONTRE UN AGENT DE POLICE

Dimanche soir, un bal par souscription, organisé au foyer du théâtre, a été fort brillant et s'est prolongé jusqu'à l'aurore. (On abuse un peu, ce nous semble, du foyer du théâtre comme salle de bal.)

Malheureusement deux pompiers, ayant trop fêté Bacchus, ont dû être expulsés; mais l'affaire s'est compliquée d'une agression brutale contre l'agent de police Bougreau qui a été bonsculé et précipité sur les marches du péristyle.

Dans sa chute, Bougreau a eu un doigt de démis qui l'a fait beaucoup souffrir.

Les deux tapageurs ont été rayés des cadres de la compagnie, et l'agresseur passera probablement en police correctionnelle.

ACCIDENT MORTEL

Hier soir, vers 4 heures, un terrible accident est arrivé chez M. Bouvet-Ladubay, négociant en vins mousseux à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

Le nommé Toutblanc, camionneur, se disposait à décharger des fûtailles à l'établissement. Il était monté sur les pièces de vin pour détacher les cordes, quand, perdant tout à coup l'équilibre, il tomba à la renverse de sa charrette, la tête sur le pavé.

Ses camarades s'empresèrent de lui porter secours. Mais Toutblanc était resté inanimé, et des flots de sang s'échappaient d'une plaie béante sur le sommet de la tête.

M. Bouvet, aussitôt informé de l'accident, fit atteler à la hâte. On se rendit à Saumur chez le docteur Bontemps qui accourut à Saint-Florent; mais, arrivé là, des soins furent, hélas! inutiles. Toutblanc était mort presque sur le coup.

Ce malheureux ouvrier, âgé d'environ 38 ans, était marié. Il n'avait pas d'enfant.

DÉSÉPOIR PRÉCOCE

Le jeune Poirier, âgé de 8 ans, déclara samedi dès le matin à sa petite sœur qu'il en avait assez de la vie; et, d'un geste de désespoir, jetant de côté sa casquette, il disparut dans les quétières, près du pont de Saint-Florent.

L'angoisse fut grande dans la famille: l'enfant ne parut pas de la journée.

Parents et amis se mirent à sa recherche, la police elle-même s'en mêla: tout fut inutile.

Vers 9 heures, seulement, le moutard se montra au domicile paternel, tout satisfait de son équipée. Il n'a pas donné l'emploi de son temps.

Voilà un bambin qui promet.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 27 février. — Madeleine-Yvonne-Joséphine Jean, rue de Lorraine.

DÉCÈS

Le 27 février. — Eugénie Roy, domestique, épouse de Bellanger, 57 ans, rue Beaurepaire; — Daniel Marchaud, menuisier, 20 ans, rue des Capucins.

Le 28. — François-Marie Orain, aubergiste, 57 ans, rue de l'Abattoir; — Marie-Poncette Notaut, célibataire, 80 ans, à l'Hospice.

TIGNÉ. — On nous écrit de Tigné:

« Hier matin, 29 février, vers 7 heures 1/2, le nommé Billard, pensionné de l'Etat pour blessure en 1870, étant occupé à laver des légumes, sur le bord d'un bassin dit du Pâtis, fut pris de vertiges et tomba à l'eau.

» Aperçu quelques instants après par des journaliers de M. Davy, pépiniériste à Tigné, avec lesquels il s'était entretenu un quart d'heure auparavant, ceux-ci s'empresèrent de le retirer de l'eau. Mais, malgré des soins prolongés, le malheureux ne donna aucun signe de vie. La face était fortement congestionnée.

» Cet homme était célibataire et très adonné à la boisson. »

TOURS. — Le cercle Saint-Georges, à Tours, vient de donner une superbe fête dans ses salons. Deux pièces avaient été réservées aux danseurs, une autre aux objets de cotillon et une quatrième au buffet, somptueusement servi.

Les danses, conduites par l'orchestre de Waldteufel, se sont succédé jusqu'à deux heures et demie du matin. A ce moment a commencé un cotillon monstre de cent cinquante couples, mené à l'américaine par M. Armand Mame.

On ne s'est séparé qu'à six heures du matin, après un excellent souper assis.

Quelques noms au hasard: le baron et la baronne de Semur, M. et M^{me} Gouin, M. et M^{me}

Salanson, le comte et la comtesse Lafond, le vicomte et la vicomtesse de Dampierre, le marquis et la marquise de Broc, le comte et la comtesse de Bermond, le baron et la baronne de Henry, M. Lambert, le duc de Maillé, le duc de Brissac, le comte de Pitray, le comte de Vautibault, M. de Kainlis, le marquis de Rosambo, M. et M^{me} Dubois d'Angers, le comte et la comtesse de Rochefort, le baron de Lustrec, le comte de la Ville-le-Roux, M. de Marolles, M. Brown, M^{me} Bégé, de Lignac, Auvray, de Semur, etc., etc.

CONFÉRENCE A ORLÉANS

Une réunion des plus mouvementées a eu lieu dimanche à Orléans.

M. Pichon, député de la Seine, faisait une conférence, depuis longtemps annoncée. Il avait choisi pour sujet: « Le Clergé sous la République. » A peine avait-il terminé, en demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'un jeune vicaire de la cathédrale d'Orléans, l'abbé Delahaye, se levait et demandait la parole. Un tumulte indescriptible suivit. Un certain nombre de personnes ne voulaient pas le laisser passer pour monter à la tribune; de nombreux cris de: « Ne le laissez pas parler », se firent entendre. Enfin, après avoir consulté les membres du bureau, M. Rabier, député de l'arrondissement d'Orléans, qui présidait, lui donna la parole.

L'auditoire, qui était venu applaudir M. Pichon, était manifestement hostile; néanmoins, et malgré de nombreuses interruptions, l'abbé Delahaye put parler. Notons la déclaration la plus saillante qu'il a faite: à savoir que le clergé ne combattait pas la République.

La crânerie du jeune prêtre impressionna favorablement une partie de l'auditoire et il fut applaudi à plusieurs reprises, malgré l'hostilité d'un grand nombre. En terminant, il parla occasionnellement des prêtres d'Alsace-Lorraine qui portent haut et ferme le drapeau protestataire, et à ce moment bien peu d'assistants n'étaient pas de son avis.

M. Pichon prit ensuite la parole pour la seconde fois; mais quand l'abbé Delahaye voulut répliquer, M. Rabier lui refusa la parole.

Cette conférence contradictoire est un véritable événement à Orléans.

LE CHATEAU DE FOUGÈRES

La ville de Fougères vient de se rendre acquéreur, moyennant 80,000 fr., du château historique de cette ville, qui appartenait au général baron de Pommereul. Celui-ci l'avait reçu en don de l'empereur Napoléon I^{er}.

L'Etat a offert à la ville une subvention de 40,000 fr. pour cette acquisition.

Le château historique de Fougères, qui est en bon état de conservation, date de 1173; il a été continué au treizième siècle et reconstruit en partie au quinzième. L'Etat a, paraît-il, l'intention de le restaurer.

A l'occasion du Mardi-Gras 1^{er} mars 1892
Au Grand-Théâtre d'Angers
GRAND BAL
PARÉ, MASQUÉ ET TRAVESTI

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 29 février 1892.

Les fonds étrangers ont éprouvé des défaillances dues aux tendances des changes qui s'aggravent partout.

La Rente Italienne a faibli à 88.55. On prête à M. Luzatti l'intention d'exiger la présentation du titre pour toucher le coupon à l'étranger.

L'Extérieure oscille entre 62 et 41/12.

Le 3 0/0 Portugais semble avoir touché la limite extrême de la baisse, il monte de 27 1/2 à 28 1/16. La Chambre des pairs a approuvé à l'unanimité les propositions financières du gouvernement. Les délégués des comités étrangers ont reçu mission d'arrêter avec le Portugal la base d'un arrangement qui satisfasse tous les intéressés.

Dans les milieux financiers, l'opinion est unanimement hostile à la proposition tendant à imposer à la Banque de France la condition de servir un intérêt à ses dépôts d'argent. Quant à la Banque de France, elle considère l'abandon de cette proposition comme une condition sine qua non du renouvellement de son privi-

lège. Cette attitude lui est commandée par la défense des intérêts des sociétés qui lui fournissent en presque totalité la matière escomptable; elle repousse un présent dangereux, attendu qu'une des premières conséquences de l'adoption, serait l'élévation du taux de l'escompte si contraire aux intérêts du commerce, et ensuite ce serait pour la Banque un genre d'opérations nouvelles dont les produits ne compenseraient pas les risques encourus.

Le Crédit Foncier se maintient à 4220 sans que les attaques auxquelles il est en butte, aient encore ébranlé la confiance dont l'Institution a joui jusqu'à présent.

La Banque de Paris se relève promptement à 640. On estime que sa participation à l'opération ottomane de Trust en préparation ouvre un horizon nouveau à son activité et aux capitaux dont elle dispose.

La Société Générale oscille entre 475 et 472.50, l'augmentation de ses bénéfices est la conséquence de la progression de ses opérations de banque et d'escompte.

Le Crédit Lyonnais se rapproche du cours de 800. La Banque d'Escompte dont l'action dédoublée est libérée de 500, se maintient difficilement à 186 fr.

Le Comptoir d'Escompte au cours actuel de 387 fr. pour 423 fr. sur le cours coté le 31 décembre 1890 et de 30 fr. sur celui de décembre 1891, soit environ 153 fr. Le bilan au 31 janvier accuse de notables réductions aux divers chapitres de l'actif du portefeuille commercial et des espèces. Les avances ont une légère augmentation d'un million, les valeurs portugaises figurent dans ce chiffre d'avances pour 454,437 fr. Malgré une réduction des participations et valeurs portugaises le portefeuille titres est en augmentation de 4,464,000 à 6,365,023 fr.

Les Chemins Economiques cotent 404 fr.

Renseignements financiers. — En dehors de ses services ordinaires de banque dont le siège est rue Richelieu, le Comptoir des Fonds Nationaux a créé plusieurs sociétés industrielles à capital modéré qui toutes sont cotées au-dessus de leur prix d'émission. L'action du Comptoir des Fonds Nationaux se négocie aux environs de 660 fr. Le dividende du dernier exercice a été de 57.50 et une somme de 166,000 fr. a été mise à la réserve. On dit que le dividende du présent exercice qui finit en juillet, sera au moins égal au précédent.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.
Union postale... 13 fr.

Sommaire du 29 février 1892

Le jubé de Fauët (Morbihan), 1 grav., M. Mab Yann. — A la mer (4 grav.), M. le Dr Georges Roché. — L'allaitement des enfants par les anesses (1 grav.), M. Charles Legrand. — Notre officier, nouvelle, M. A.-M. Gladés. — Charles-Louis Müller (2 grav.), M. le Fustec. — Optimistes et pessimistes, M. A. Lair. — Au Canada, suite et fin (3 grav.), M. P. Lemosol. — L'écriture penchée (spécimens), M. C.-T. Surgeon. — Les travaux artistiques de la femme (1 grav.), M. Jordant. — Les jeux du foyer (2 grav.), M. Montivilliers.

FAITS DIVERS

ESSUYEZ, N'ÉPOUSSEZ PAS

M. Henri de Parville rappelle, dans son feuilleton scientifique du *Journal des Débats*, qu'il a jadis élevé à la hauteur d'un précepte d'hygiène la maxime: « Essayez, n'époussez pas. »

On a le plus grand tort aussi de ne point couvrir le sel et le poivre, qui se mélangent actuellement de toutes sortes de poussières.

Ces principes commencent à être appliqués dans quelques hôpitaux.

Ainsi, un professeur à la Faculté de médecine de Lyon, M. Bard, vient d'écrire ceci:

« La suppression du balayage des planchers est une mesure au moins aussi nécessaire que la désinfection des crachoirs.

» Le balayage déplace plus de poussière qu'il n'en entraîne, et les met en dispersion dans l'atmosphère, et elles se déposent ensuite sur tous les objets de literie, sur les boissons et les aliments... »

M. Bard, en ce qui concerne les hôpitaux, a essayé de supprimer le balayage en établissant dans la salle des tuberculeux de son service à l'hôpital Saint-Potbin un plancher imperméable et étanche. On substitue les linges humides aux balais pour les nettoyages quotidiens, et de temps en temps on pratique des

lavages à grande eau pure ou chargée d'antiseptiques.

Mais ces pratiques sont difficilement acceptées.

« Telle est la puissance de l'habitude, que j'ai eu à plusieurs reprises, pendant les premiers mois, à faire acte d'autorité pour arriver à empêcher les balayages que l'on s'obstinait à continuer à mon insu. »

M. de Parville dit que cette initiative est louable et on peut souhaiter que l'application de la paraffine se généralise dans les salles hospitalières.

« Quant aux particuliers, on ne saurait leur réclamer pareil sacrifice; et, malgré les inconvénients, les dangers du balai, on balayera toujours parce qu'on a toujours balayé. »

Au tribunal:

— En somme, l'accusé est moins coupable qu'on ne le dit. Vous l'accusez d'avoir pris une somme de deux cents francs, mais il n'a pas touché au portefeuille, qui contenait dix mille francs.

L'accusé fond en larmes.
Le président, touché:
— Vous vous repentez!
L'accusé:
— Oh! oui... de n'avoir pas vu le portefeuille!

On vient de repêcher un noyé. Le commissaire arrive.

— Avez-vous essayé de le ranimer? demande-t-il aux deux individus qui ont procédé au repêchage. Avez-vous fait quelque chose?

— Oh, oui! monsieur, nous l'avons immédiatement fouillé.

Guérison complète

Domjevin (Meurthe-et-Moselle), le 15 octobre 1891. — Depuis des années, je souffrais de migraines, étourdissements, mauvaises digestions; depuis que j'ai fait usage de vos merveilleuses Pilules Suisses, je suis entièrement guéri. Je souhaite ne plus avoir besoin de votre excellent remède que je recommande à tout le monde.
(Sig. lég.) M. NINCK.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des:

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY
Pharmacie à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que:

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

ÉPICERIE CENTRALE

MAISON

P. ANDRIEU

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP
Le Bacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis
Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELÉE
Garantis purs fruits et sucre,
le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX

Sur les SUCRES, CAFÉS et CONSERVES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e CHERIÈRE, notaire à Angers, et de M^e BELDENT, notaire à Noyant.

VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES

Le DIMANCHE 6 MARS 1892, à midi, M^e CHERIÈRE, notaire à Angers, procédera au Château de Mortiers, commune de Dissé-sous-le-Lude (Sarthe).

A la vente aux enchères publiques
Des meubles et objets mobiliers ci-après :

Plusieurs lits complets, commodes avec dessus de marbre, tables de nuit, bureaux, bibliothèque, table de toilette, tables ordinaires, fauteuils, chaises, divan, garnitures complètes de cheminée, pendules, flambeaux, mobilier de salon, piano, une salle à manger complète, batterie de cuisine en cuivre, vaisselle, ustensiles divers, deux fusils de chasse, bouteilles vides, etc., etc.

Au comptant, 10 0/0 en sus.
Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1892,

LE MOULIN A EAU De Saumoussay

A TROIS PAIRES DE MEULES, Situé sur la rivière le Thouet, commune de Chacé, avec ses dépendances, COMPRENANT :

MAISON D'HABITATION, un jardin et diverses parcelles de pré, d'une contenance totale de 5 hectares.

S'adresser, soit à M. EPOUDRY, régisseur de M. le marquis de Dreux-Brézé, soit à M^e LECOMPTE, notaire.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES

Le dimanche 13 mars 1892, à midi, Au domicile de M. EDMOND LOURY-BERGER, au Canal, à Bourgueil,

OBJETS MOBILIERS

Ci-après :
900 caisses de 12 bouteilles ;
Un foudre contenant 55 hectolitres ;
Cinq tonnes et 18 fûts ;
Une bascule pesant 4,000 kilos ;
Une machine à chauffer le vin ;
Une pompe à soulirer ;
Une voiture à quatre roues et un chariot ;
Une tireuse à quatre becs ;
Une laveuse à bouteilles ;
Une machine à broyer ;
Outillage complet de tonnelier ;
Vins rouges en bouteilles (Bordeaux, Bourgogne, Bourgueil et Champigny) ;
400 litres environ de fine champagne et rhum en bouteilles ;
Et quantité d'autres objets.

Au comptant, et 10 0/0 en sus.
Par le ministère dudit M^e GIRAULT, notaire. (132)

A VENDRE

Maison avec beau Jardin Situés rue Saint-Lazare, 32. S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A LOUER

APPARTEMENT Au 2^e étage Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier. S'adresser, 49, rue de la Tonnelle. (112)

A CÉDER

FONDS DE CHARCUTERIE A ANGERS Au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay En face chez les Frères.

A LOUER MAISON ET JARDIN

Occupée par M. BALIGAND, 64, rue de Poitiers. S'adresser à M. BOURGIGNON, 26, rue d'Alsace. (83)

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR, pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

ON DEMANDE UN HOMME sachant très bien labourer, la culture de la vigne, soigner les chevaux et faire tous les travaux de la campagne.

On le prendrait au 4^{er} mars, si cela se peut. S'adresser au bureau du journal.

M. LÉON MALÉCOT demande, de suite, UN APPRENTI pour la Mercerie.

ON DEMANDE une bonne Pompière et un bon Pompier à la MAISON CRÉMIEUX. — Inutile de se présenter sans références.

UN JEUNE HOMME de 18 ans, demande une place d'apprenti boulanger. S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
Même des PLAIES-ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par correspondance.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

râtés de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		
Chartres	6		9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33	
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51	
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13		5 54	
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 4	
Vernantes	11 43			3 30	8			6 14	
Blou	11 54			3 41	8 10			6 24	
Vivv	12 2			3 49	8 17			6 31	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11	
(départ)			8 31	10 37				6 50	
Nantilly (départ)			8 37	10 44				7 3	
Chacé-Varrains			8 47	10 52				7 9	
Brézé-Saint-Cyr			9 11	11				7 17	
Montreuil-Bellay			9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars			10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort				3 58	4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes				6 24	11 52			6 22	7 53
Bordeaux				9 52	4 18			9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux					5 40	8 20			3
Saintes					7 12	9 9			11 39
Niort					9 42	10 51			2 5
Thouars			5 25	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15
Montreuil-Bellay			9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9
Brézé-Saint-Cyr			9 59	7 18			5 16	9 41	
Chacé-Varrains			10 11	7 27			5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)			10 16	7 32			3 3	5 29	9 55
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)			10 22	7 45			3 13	5 42	10 3
(départ)				7 25	11 25		2 52	5 20	
Nantilly (départ)				7 36	11 36		3 4	5 31	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)			7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59
(départ)			7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7
Vivv			8 11	12 10			3 28	5 57	
Blou			8 20	12 19			3 36	6 6	
Vernantes			8 33	12 33			3 47	6 19	
Linières-Bouton			8 46	12 45			3 58	6 31	
Noyant-Méon			9 11	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44
Château-du-Loir			10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33
Chartres			2 47		5 56	9 26	12 4		3 26
Bordeaux			5 50		7 30	11 50	2 27		5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31		7 41	4 34	9 5		
Port-Boulet	8 40	12 26	6 50		8 39	4 56	9 45		
Chinon	9 4	1	7 14		9 4	7 6	10 32		

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte matin
Poitiers			6 5	6 45	12 53				
Moncontour			7 41	10 47	2 42				
Loudun			8 42	1 39	3 56				
Montreuil (ar.)			9 19	2 20	4 35				
(départ)	6 50		9 27	4 20	4 59	9 30			
la Vaudelnay	7 2		9 39	4 46	5 10	9 43			
Baugé	7 14		9 51	5 30	5 21	9 56			
Doné	7 22		9 58	6 16	5 29	10 5			
Martigné	7 45		10 20	7 5	5 49	10 30			
Angers	9 12		11 45	10 7	7 12				

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40			7 30	11 48			6 30	
Martigné	6 1	8 26		11	1 12	8 4			
Doué	6 24	8 55		11 54	1 35	8 13			
Baugé	6 32	9 5		12 16	1 44	8 28			
la Vaudelnay	6 39	9 13		12 34	1 51	8 37			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26		12 51	2 1	8 54			
(départ)	7 38			1 26	2 21	9 17			
Loudun	8 24			4 14	3 10	10 14			
Moncontour	8 56			6 10	3 43	10 49			
Poitiers	10 40			5 22	4 17	12 17			

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS														
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35					
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35						
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1						
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23							
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32							
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41							
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24						
(départ)	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30						
Vareannes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21							
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50						
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16						
Tours arr.	4 59	9 42	12 33											